

Paris, le 25 juillet 2017

***Violences obstétricales : l'Ordre des médecins regrette les propos de la Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes***

**Le Conseil national de l'Ordre des médecins regrette les propos sur les violences obstétricales tenus par Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes, le 20 juillet devant la Délégation aux Droits des femmes du Sénat.**

**Ces propos qui semblaient mal documentés pourraient aggraver la défiance des femmes envers le corps médical dans son ensemble, mais aussi décourager de possibles vocations pour des spécialités médicales aujourd'hui en souffrance en termes démographiques.**

La Secrétaire d'Etat, en affirmant que le taux de recours à l'épisiotomie était de 75% en France lors d'accouchements, s'est manifestement fait le relais de propos visant à discréditer les gynécologues et obstétriciens français. La dernière enquête nationale périnatale, menée en 2010, faisait ainsi état d'un recours à l'épisiotomie dans 27% des accouchements, une baisse importante par rapport au décompte de 1998, qui s'élevait à 47%.

Plus généralement, l'Ordre des médecins s'interroge sur l'accusation faite par Madame Schiappa selon laquelle « les femmes étrangères, les femmes très jeunes et les femmes handicapées » seraient plus particulièrement victimes de violences obstétricales, accusation qui ne semble être corroborée par aucune étude publiée à ce jour.

Le Conseil national de l'Ordre des médecins rappelle que les gynécologues et obstétriciens assurent, dans une sécurité remarquable, plus de 800 000 naissances chaque année en France. Ils accompagnent par ailleurs leurs patientes lors de nombreux moments de leurs vies, et notamment des moments qui peuvent être difficiles : ils jouent ainsi pleinement leur rôle pour assurer un accès à l'IVG pour toutes les femmes qui en font le choix. Les gynécologues et obstétriciens jouent donc pleinement leur rôle au service de nos concitoyennes.

[www.conseil-national.medecin.fr](http://www.conseil-national.medecin.fr)

 [@ordre\\_medecins](https://twitter.com/ordre_medecins)

Contact presse

Charles van den Boogaerde  
06 30 10 85 57

Le Conseil national de l'Ordre des médecins regrette par conséquent que la Secrétaire d'Etat ait ainsi, sans se rapprocher au préalable de professionnels qui auraient été en mesure de lui apporter des informations mises à jour et documentées, attaqué l'ensemble d'une profession dont la bienveillance envers les femmes est la tâche quotidienne, au risque d'aggraver la défiance des femmes envers le corps médical dans son ensemble, mais aussi de décourager de possibles vocations pour des spécialités médicales aujourd'hui en souffrance en termes démographiques.

Dans ces circonstances, le Conseil national de l'Ordre des médecins demande à la Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes, d'être reçue avec des représentants du Collège national des Gynécologues et Obstétriciens français afin d'évoquer ce qu'est aujourd'hui la réalité de l'exercice des gynécologues et obstétriciens en France.

[www.conseil-national.medecin.fr](http://www.conseil-national.medecin.fr)

 [@ordre\\_medecins](https://twitter.com/ordre_medecins)

Contact presse

Charles van den Boogaerde  
06 30 10 85 57